Le Président. — Je mets aux voix l'ensemble des articles 1 à 3 du projet.

Les élections municipales de Paris

Question de M. Lavy

M. Lavy. — Aux dernières élections municipales de Paris, une irrégularité s'est produite dans la répartition de la nomination de M. Grébauval. Il y a eu 6,316 votants et seulement 6,309 émargements.

M. Dupuy, président du conseil. — Il y a eu une erreur. Dès que je connaîtrai les per-sonnes responsables, je prendrai les mesures nécessaires.

Les droits de succession

La Chambre adopte en première délibération la proposition de loi de MM. Loubet, Julien et Rivet, relative aux droits de succession des enfants naturels.

Création d'un ministère des colonies

M. Doumer demande que la première délibération sur la proposition de M. J. Reinach et plusieurs de ses collègues, relative à la création du ministère des colonies, soit ajournée.

M. de Mahy. — La réglementation du jour qu'une même proposition soit présentée à la fois au Sénat et à la Chambre, la Chambre doit attendre que le Sénat se soit prononcé avant d'entamer la discussion.

M. le vicomte de Montfort. — L'ajournement de la discussion transformerait la difficulté.

M. le Président. — Il est à la Chambre de décider elle-même si l'analogie entre le projet déposé au Sénat et celui de la Chambre est suffisante pour rendre applicable l'article du règlement invoqué par M. de Mahy.

M. Dupuy, président du conseil. — Le fait de créer un ministère nouveau fait partie des prérogatives du gouvernement. Si la Chambre passe à la discussion, le gouvernement sera contraire son avis, sous cette réserve que le texte voté ne sera qu'une invitation au pouvoir exécutif de créer un ministère nouveau.

M. Doumer, rapporteur. — Une question de cette importance doit être tranchée par le Parlement. Il ne s'agit pas des attributions des pouvoirs exécutifs et législatifs, mais de l'application du règlement.

M. le Président. — Je suis saisi d'un proposition de MM. La Mure de Villars et Gerville-Réache tendant à inviter le gouvernement à préparer la constitution d'un ministère des colonies, mais la proposition d'ajournement a la priorité. Je la mets aux voix.

L'AJOURNEMENT

L'ajournement de la discussion est repoussé par 283 voix contre 205 sur 488 votants.

La proposition de M. de Mahy, tendant à renvoyer la discussion du projet de résolution à une prochaine séance.

La mise de l'ordre du jour est renvoyée à la prochaine séance, par 281 voix contre 209, sur 493.

La Chambre fixe sa prochaine séance à lundi.

Mardi, réunion dans les bureaux pour une demande en autorisation de poursuite.

Lundi à 2 heures séance publique.

La séance est levée à 4 h. 25.

LA BELGIQUE

Rixe sanglante à Wervicq

ENTRE DES MALFAITEURS ET LA POLICE

Un mort. — Cinq blessés

Dans la nuit de mardi une trentaine d'individus, en état d'ivresse, causa cette nuit du scandale à Wervicq-Français, qui célèbre en ce moment sa kermesse. Des gendarmes de la brigade d'Halluin, en tournée, ayant surgi, la bande prit le chemin de Wervicq-Belgique.

Arrivée à l'endroit appelé « Le Pont », elle y continua ses désordres, en attaquant les passants et leur admin strant des coups de pied.

On dut requérir deux gardes-champêtres de la localité, Auguste Maertens et Emile Ghesquière qui arrivèrent bientôt. Malgré les injonctions des agents, les mauvais sujets continuèrent de mener grand tapage et de s'en prendre à qui que ce soit.

Les représentants de l'autorité appréhendèrent les plus exaltés de ces individus; ce fut le signal d'une scène tragique. Les autres au paroxysme de la colère se mirent à lancer des pierres sur les gardes. Plusieurs sortirent leur couteau et en donnèrent des coups à ces derniers.

Dans cette fâcheuse position, ceux-ci se virent dans l'obligation de se servir de leurs armes. Ils tirèrent d'abord à blanc pour effrayer ces forcenés, mais n'obtinrent pas plus de succès.

Les agents firent de nouveau plusieurs sommations qui n'amènèrent aucun résultat sérieux. Ils changèrent alors leurs revolvers et tirèrent sur les perturbateurs. Quatre furent atteints. Ce sont : Oscar Behaghel, de Wervicq-Sud, blessé mortellement. La balle est entrée du côté gauche de la poitrine et s'est logée dans le ventre.

Julien Billet, atteint à la poitrine, Van Hée Castelain à la cuisse et Jules Mahieu à l'épaule.

Les quatre blessés ont été transportés à l'hôpital; quant aux gardes, Fun d'eux, Maertens, est gravement blessé au nez et à la joue droite et l'autre légèrement aux mains.

Le parquet d'Ypres, avisé télégraphiquement de ces faits, est descendu sur les lieux dans la journée de mardi. L'instruction se poursuit.

Le vol de bijoux de la comtesse de Flandre

Bruxelles, 10 mai. — On croit connaître l'auteur du vol de bijoux commis le 1er février dernier au Palais du Prince de Ligne. Ce serait un nommé James White, âgé de 38 ans, déjà condamné plusieurs fois.

Le 1er février, il avait la barbe coupée court et portait un paletot long brun à carreaux, un chapeau haute brun dur, une jaquette foncée et un pantalon clair. En main, il tenait une valise en cuir à fermoir de métal et une sacoche de voyage.

White a logé pendant plusieurs jours dans un hôtel des environs de la gare du Nord.

La représentation de l'Alhambra

(De notre correspondant spécial par téléphone).

Bruxelles, minuit et demi. — C'est ce soir qu'a eu lieu à l'*Alhambra*, la représentation organisée par la Chambre de commerce française de Bruxelles, au profit d'œuvres belges et françaises.

Il y avait une très belle salle et un public d'élite qu'on peut évaluer à plus de 2000 personnes.

M. Bourée, ministre de France et Mme Bourée se trouvaient dans une loge d'avant-scène, en compagnie de M. Tayot, attaché au cabinet du ministre comme chef de la légation et de Mme Tayot.

On remarquait dans la salle plusieurs personnages du monde diplomatique, notamment les ministres d'Italie, de Turquie et de Roumanie.

Une des parties les plus intéressantes du programme, a été sans contredit, la conférence de M. Hanon, littérateur belge, de Bruxelles, qui avait pris pour sujet : « Les chansonniers belges. » Dans un *exode fort* éloquent, il a rendu hommage à la France « qui est, à tel dit, la terre classique du lyrisme et du génie. C'est en France que tous les hommes de valeur du monde entier vont puiser leurs inspirations. Les belges dernièrement y se rendent pas fait. Ils vont à Paris achever leur éducation littéraire. »

Puis l'orateur a fait une incursion dans le domaine de la littérature belge. Il a donné un aperçu sur les chansonniers belges et, en fin, et à mesure qu'il citait un auteur, des artistes exécutaient ses principales romances.

On avait annoncé Galipaux, du Vaudeville, qui par un de ses monologues, *des Surprises du Divorce*, est artiste à dû s'excuser et s'est fait remplacer par M. Bert de la Comédie-Française.

Celui-ci a obtenu un très grand succès dans ses monologues.

Bien brillant aussi a été le succès de Mlle Félicia Mallet, qui avait déjà fait remarquer précédemment à Bruxelles, dans une pantomime l'*Enfant prodigue*.

Aujourd'hui ce n'est plus comme mime qu'elle s'est fait applaudir; c'est comme chanteuse, genre Yvette Guilbert. De l'avis de tous ceux qui l'ont entendue, elle a même surpassé son modèle.

Enfin, la soirée s'est terminée par : Aristide Bruant, dans son cabaret du *Mirliton*, à Paris. » Pour cette partie, on avait fait venir de Paris un décor représentant le cabaret du boulevard Rochechouart et sur la scène, trente personnages représentaient les habitués de chez Bruant.

Pour atténuer un peu la crudité des expressions de Bruant, qui n'aurait peut-être pas obtenu à Bruxelles un accueil aussi favorable qu'à Paris, on avait fait un scénario dont le succès a été très vif.

En somme, cette fête fait le plus grand honneur aux organisateurs, aux membres dévoués de la Chambre de commerce française et tout particulièrement à M. Charles *Rolland, président de la Chambre.*

LES GRÈVES DANS LA RÉGION

A Roubaix

La matinée

Voici définitivement la grève des teinturiers terminée, peut-être en sera-t-il de même pour les tissages et filatures.

Ainsi qu'on l'avait prévu, la *reprise* a été complète à la filature de MM. *Legrand*, frères.

Aux tissages mécanique Richard-Desrousseau, chemin de la Makellerie et P. Prouvost et *Bér-nne, rue d'Henin*, la reprise a eu lieu hier matin, mais conditionnellement.

Les patrons n'ont consenti à donner leurs réponses aux réclamations présentées qu'à cette condition.

Chez MM. Motte et Bourgeois il y a ouvriers 163 ouvrers en grève et 345 dans l'obligation de chômer, du fait de cette grève.

A la filature Lefebvre et Bastin, boulevard d'Armentières, le nombre des grévistes est de 115.

Aucun changement aux tissages Delattre, Achille Delfalle, Bonnal et Wattel-Verbaere, où 196 ouvrers travaillent et 20 sont en grève.

Le nombre total des grévistes était, hier matin, de 691.

Une nouvelle grève

Hier matin à 7 h. 45, bouleur et rattacheur de la filature de laines cardées Ernoult-Bart, rue du Grand Chemin n. abandonnaient leurs métiers et réclamaient la journée de 11 heures et une augmentation de salaire sur les primes.

Il n'a pas été possible de leur donner satisfaction. Les grévistes se sont rendus à la *Paix*, en chantant.

Au tissage Prouvost et Barenne

Comme nous le disons plus haut les grévistes du tissage Prouvost et Barenne ont repris la travail conditionnellement à la rentrée de 8 heures du matin.

A dix heures les patrons après avoir examiné leurs réponses aux informations qu'ils ne leur était pas possible d'accorder d'augmentation.

Une demi-heure après les ouvriers abandonnaient le travail au nombre de 175.

Huit seulement continuèrent à tisser.

A une heure, aucun des grévistes ne s'est présenté.

Une réunion a été tenue à l'estaminet du *Saverdi*, vers trois heures.

Chez M. C. Valentin

Satisfaction a été donnée aux redoubleuses qui, dès ce jour, gagneront 2 fr. 25 par jour. Elles ont repris le travail aussitôt.

Au tissage Watel frères

Au tissage mécanique Wattel frères et non Wattel-Verbaere, comme nous l'avons écrit jusqu'à présent, outre les 26 ouvrers travaillant aux jacquarts, 110 ouvriers ont arrêté hier matin leur métier réclamant un demi-centime et un centime d'augmentation sur certains articles.

MM. Wattel ne refusèrent pas de leur donner satisfaction, mais les prièrent avant de rendre réponse, de reprendre le travail, ce à quoi ils consentirent immédiatement.

Une demi-heure après, MM. Wattel les informaient qu'ils consentaient à leur accorder ce qu'ils demandaient ; là s'est borné l'incident.

Il reste toujours les vingt-six jacquaristes en grève.

L'après-midi

Chez M. Henri Prouvost, rue du Nouveau-Monde

Il y a *quelques jours*, une centaine d'ouvriers du tissage Henri Prouvost, rue du Nouveau-Monde, avaient demandé une augmentation de salaire de un et deux centimes au mètre, mais aucune réponse ne leur avait été donnée.

Hier, hier après-midi, vers 3 h. 1/2, les tisserands quittèrent l'atelier.

De là ils se dirigèrent directement à la Paix, où eut lieu une première réunion.

Tissage Achille Delvalle

Dans cette usine les ouvriers ont obtenu pleine et entière satisfaction.

La patron avait avait discuté avec la délégation et accordé les augmentations demandées.

Le travail a été repris immédiatement.

A Tourcoing

Une grève de rattacheurs

Hier à la rentrée de 1 heure 1/2, les 30 rattacheurs de la filature de laine cardée de M. Albert Pollet, rue de la Chapelle, se sont mis en grève.

Ces ouvriers tous Verviétois à l'exception d'un *seul*, réclament une augmentation de salaire de 0 fr. 25 centimes par jour, la journée de travail qui est actuellement de 12 heures.

Dès l'entrevue qu'ils ont eu avec leur patron celui-ci a déclaré qu'il ne pouvait leur accorder satisfaction, attendu qu'il y a eu *une réunion des filateurs de laine cardée*, tenue la matin même à l'hôtel Ferraille à Roubaix, et qu'il avait été constaté qu'il payait plus cher que ses confrères.

M. Pollet a en outre annoncé à ses ouvriers rattacheurs que puisqu'ils se mettaient en grève, il partirait pour Paris, et que l'établissement serait fermé pendant 8 jours.

Cet ordre a été donné au directeur et les fils en étaient éteints.

Les autres ouvriers sont de ce fait réduits au chômage.

Au tissage Toulemonde

La grève des tisserands de chez M. Toulemonde, boulevard Gambetta, continue dans les mêmes conditions.

Hier matin, les grévistes se sont réunis au *bureau de l'établissement*, puis un certain nombre sont ensuite venus à la *Bruxerie sociale*, rue du Hazé, où le citoyen Boussac n'a pas tardé à les rejoindre.

A Lille

Au Tissage Gourmont

Rien de bien saillant dans la journée d'hier : la situation ne s'est nullement modifiée.

A neuf heures, les grévistes ont tenu leur réunion habituelle, à la fin de laquelle la continuation de la grève a été votée à l'unanimité.

Comme les jours précédents, ils se sont promenés par groupes et sans tumulte aux abords de l'usine. Ceux-ci ainsi qu'ils ont appris que M. Gourmont avait embauché la veille un ouvrier, qui ignorait ce qui se passait. En arrivant hier matin à l'atelier et se voyant qu'il n'y avait pas de travail, il s'informa. Il apprit la grève et aussitôt il alla réclamer son livret au bureau pour se retirer.

Aujourd'hui, à dix heures du matin comme nous l'avons annoncé, réunion publique dans la salle de l'*Harmonie*, place Vauban-acker. En voici l'ordre du jour :

Rapport du comité de la grève des établissements Courmont.

2° Menaces de M. Adrien Courmont, conseiller d'arrondissement.

Chronique Locale

ROUBAIX

Une scène sanglante rue d'Alger

Au numéro 166 de la rue d'Alger dans un logement tenu par les époux Henri Vandenbrouck, vivent le époux Emile Bastens et leur fille Maria, âgée de 5 ans. Mme Bastens est sur le point d'accoucher d'un deuxième enfant ; sur le point de accoucher, elle a également le soin de François Olivier, mécanicien chez M. Allart et sa nièrosse Sophie Dulfosse.

Après-midi vers 3 h. 1/2, Sophie qui doit se marier à la Pentecôte avec François Olivier, revenait d'avoir été rendre une visite à la mère de ce dernier, lorsqu'elle l'aperçut dans la rue d'Alger; elle monta à sa chambre, mais Olivier dont la réputation est très mauvaise, l'avait précédée et lui reprocha d'avoir été dans la chambre de Bastens.

Elle protesta, mais son amant se jeta sur elle et lui laboura la figure de coups de poing. La malheureuse s'enfu t dans la chambre des époux Bastens en appelant au secours.

Pendant ce temps François Olivier était descendu dans la cour et revenant à la charge armé d'un manche à balai il enfonça la porte de la chambre Bastens. Se saisvant alors de son bâton comme d'une pique il en porta plusieurs coups à M. Bastens et lui fit plusieurs blessures dont deux sont considérées comme très graves, l'une dans le coin de l'œil droit où une partie de la chair fut enlevée et l'autre sur le crâne d'une longueur de 7 centimètres environ.

Les deux victimes surent encore la force de s'enfuir dans la rue en appelant au secours. Des voisins parmi lesquels M. Jean François et Gaston Dupuis, chef, 1, cour Boveau, d'Alger, se sont empressés de leur donner des soins. M. le docteur Lepoutre aussitôt mandé fit administrer d'urgence M. Bastens à domicile.

Pendant ce temps, François Olivier se promenait tranquillement dans la rue d'Alger où les agents avaient allèrent pour le conduire au dépôt de sûreté.

Cette affaire avait amené rue d'Alger une foule de 3 à 400 personnes qui paraissent rien moins sympathiques à l'égard de l'auteur de leurs en ville le brutal avait cours qu'un crime avait été commis rue d'Alger.

Comme on le voit, cette affaire, quoique grave, n'a pas été passablement grossie par la rumeur publique.

Exploits de fraudeurs au Pile. — Hier, vers cinq heures du soir, l'estaminet tenu par Léonie Desforme, 35 ans, rue de la Bonlance, 6, a été le théâtre d'une scène de violence commise par trois fraudeurs de profession on dont la réputation est plus mauvaise. Edouard Dubruille, demeurant rue de Condé cour Sapin, ayant déjà subi les condamnations pour fraude, ivresse, outrages et rébellion envers les agents de la force publique, Charles Masquelier dit le « Grippe-», demeurant à la même adresse et ayant subi douze condamnations pour les mêmes faits que le précédent, Jean-Baptiste Lernould également connu par ses méfaits.

Ces trois camarades, après avoir bu copieusement toute la journée, pénétrèrent dans l'estaminet tenu par la femme Léon et Dauruine et les trois hommes se mirent à injurier : la patronne leur avait fait une observation, ils ne nurent sur elle, ils portèrent des coups sur tout le corps et brisèrent une table de l'estaminet.

L'amant de celle-ci ayant voulu s'interposer il reçut au-dessus de l'œil droit un violent coup de chopes qui le fit une large blessure.

Les agents arrivés sur les entrefaites s'emparèrent des trois agresseurs et les conduisirent au poste du 3e arrondissement, en route Charles Masquelier dit le « Grippe-»